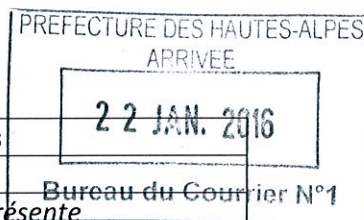


Objet : INSTALLATION DU CONSEIL SYNDICAL

Par suite d'une convocation en date du 24 décembre 2015, les membres composant le Conseil syndical du **Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Briançonnais Des Ecrins du Guillestrois et du Queyras** se sont assemblés au lieu ordinaire de ses séances le 6 janvier 2016 sous la présidence de Monsieur Pierre LEROY, Président de l'association du Pays du Grand Briançonnais des Ecrins au Queyras, entité transformée par décret au 1 janvier 2016 en **Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Briançonnais Des Ecrins du Guillestrois et du Queyras**, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (Art.L-2121.7 à L-2121.28).

Secrétaire de séance : Cyrille DRUJON D ASTROS

Etaient présents, absents, excusés, ou représentés :



Titulaires		Suppléants	
Communauté de communes du Briançonnais - 5 Voix			
Maurice DUFFOUR	Présent	Francine DARDEN	<i>Présente</i>
Alain FARDELLA	Présent	Sébastien FINE	<i>Présent</i>
Pierre LEROY	Présent	Anne Marie PEYTHIEU	<i>Absente</i>
Jean Michel REYMOND	Présent	Eric PEYTHIEU	<i>Absent</i>
Catherine VALDENNAIRE	Présent	Jean Pierre SEVREZ	<i>Absent</i>
Communauté de communes du Pays des Ecrins – 2 voix			
Cyrille DRUJON D ASTROS	Présent	Jean Robert RICHARD	<i>Présent</i>
Jean CONREAUX	Présent	Martin FAURE	<i>Présent</i>
Communauté de communes du Guillestrois – 2 voix			
Max BREMOND	Présent	Dominique MOULIN	<i>Présent</i>
Bernard LETERRIER	Présent	Jean Louis BERARD	<i>Absent</i>
Communauté de communes de l'Escarton du Queyras – 2 voix			
Christian LAURENS	Présent	Jacques BONNARDEL	<i>Présent</i>
Christian GROSSAN	Présent	Serge LAURENS	<i>Absent</i>

Vu :

- L'arrêté préfectoral n°2015-190-2 en date du 08 juillet 2015, actant la transformation de l'association du Pays du Grand Briançonnais des Ecrins au Queyras en Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Briançonnais des Ecrins du Guillestrois et du Queyras,
- Les délibérations des communautés de communes le constituant ayant nommé leur représentant au sein du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Briançonnais des Ecrins du Guillestrois et du Queyras,
- La délibération n° 2015-95 de la communauté de communes du Briançonnais, en date du 8 décembre 2015, désignant ses représentants au sein du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Briançonnais des Ecrins du Guillestrois et du Queyras

Objet : INSTALLATION DU CONSEIL SYNDICAL

- La délibération n° 2015 09 10 n°113 de la communauté de communes du Guillestrois, en date du 10 septembre 2015, désignant ses représentants au sein du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Briançonnais des Ecrins du Guillestrois et du Queyras
- La délibération n° 2015-123 de la communauté de communes de l'Escarton du Queyras, en date du 27 août 2015, désignant ses représentants au sein du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Briançonnais des Ecrins du Guillestrois et du Queyras
- La délibération n° 2015- de la communauté de communes du Pays des Ecrins, en date du 17 décembre 2015, désignant ses représentants au sein du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Briançonnais des Ecrins du Guillestrois et du Queyras

CONSIDERANT :

- Les dispositions de l'article L 2122.8, alinéa 1, du Code Général des Collectivités Territoriales, la séance dans laquelle il est procédé à l'élection du président du Conseil syndical est présidée par le plus âgé des membres de ce conseil, c'est donc Monsieur Jean CONREAUX qui en a la charge.
- Les délibérations des communautés de communes constituant le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Briançonnais des Ecrins du Guillestrois et du Queyras et validant ses statuts, il appartient donc d'installer dans les fonctions de Conseillers syndicaux.

Après en avoir délibéré et voté par :

Nombre de membres en exercice	11	Nombre de suffrages	11
Nombre de membres présents	11	Nombres de membres représentés	0
Nombre de suffrages exprimés		11	
Pour	11	Contre	0
		Abstention	0

LE CONSEIL SYNDICAL

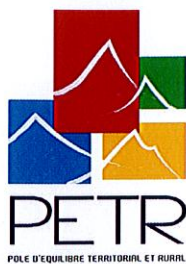
- **INSTALLE** dans leur fonction, les délégués titulaires du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Briançonnais des Ecrins du Guillestrois et du Queyras :

Communauté de communes du Briançonnais

Maurice DUFFOUR
Alain FARDELLA
Pierre LEROY
Jean Michel REYMOND
Catherine VALDENNAIRE

.....Représentant 5 voix

Conseiller communautaire
Président
Vice-président
Conseiller communautaire
Conseillère communautaire



• Briançonnais • Ecrins • Guillestrois • Queyras

DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES
ARRONDISSEMENT DE BRIANCON

POLE D EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL
DU BRIANCONNAIS, DES ECRINS, DU
GUILLESTROIS ET DU QUEYRAS

Conseil syndical n°1 du : 6 janvier 2016

Délibération n° : 2016.001

Page 3 sur 3

Objet : INSTALLATION DU CONSEIL SYNDICAL

Communauté de communes du GuillestroisReprésentant 2 voix
Max BREMOND Président
Bernard LETTERIER Vice-président

Communauté de communes du Pays des EcrinsReprésentant 2 voix
Cyrille DRUJON D ASTROS Président
Jean CONREAUX Vice-président

Communauté de communes de l'Escarton du QueyrasReprésentant 2 voix
Christian LAURENS Président
Christian GROSSANS Vice-président

Les délégués suppléants du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Briançonnais des Ecrins du Guillestrois et du Queyras :

Communauté de communes du Briançonnais
Francine DAERDEN Conseillère communautaire
Sébastien FINE Vice président
Anne Marie PEYTHIEU Conseillère communautaire
Eric PEYTHIEU Conseiller communautaire
Jean Pierre SEVREZ Vice président

Communauté de communes du Guillestrois
Dominique MOULIN Conseiller communautaire
Jean Louis BERARD Vice président

Communauté de communes du Pays des Ecrins
Jean Robert RICHARD Vice Président
Martin FAURE Vice Président

Communauté de communes de l'Escarton du Queyras
Jacques BONNARDEL Conseiller communautaire
Serge LAURENS Conseiller communautaire

Le Conseil syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras est installé.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil syndical.

Le Président,

Pierre LEBAY



PETR Briançonnais Ecrins Guillestrois Queyras
Passage des écoles 05 600 Guillestre

SIRET : 200 052 801 00012